La persistance de la pauvreté notamment en milieu rural et périurbain, l’extrême jeunesse de la population, l’exode vers les villes, l’émigration pour motif économique, posent aujourd’hui avec plus d’acuité la problématique de l’emploi, en particulier l’emploi des jeunes. Malgré l’érection de l’Emploi en thème majeur des politiques économiques et sociales dans les années 90, la situation de l’emploi au Sénégal reste précaire

Au cours des quinze dernières années, des initiatives ont été prises comme l’adoption de la Politique Nationale de l’Emploi pour la période 2011-2015, l’institutionnalisation du Haut Conseil pour l’Emploi et la Formation, la renégociation de la Convention Etat–Employeurs pour l’emploi des jeunes, l’amélioration du dispositif d’intermédiation sur le marché de l’emploi avec les projets tels que la mise en place de plusieurs Fonds (FNPJ, FNIJ, FAISE etc.), projets et programmes d’appui à la Promotion de l’Emploi (ANEJ, ADPME) et la création de l’Agence Nationale de Retour vers l’Agriculture (ANREVA) devenue Agence nationale de l’Insertion et du Développement Agricole. Tout ceci démontre la volonté et l’engagement du Sénégal autour de la problématique de l’emploi, en général, et de l’emploi des jeunes en particulier. Dans l’esprit de la politique nationale de l’emploi, la création massive d’emplois productifs et durables constitue un moyen décisif de promotion d’une croissance économique forte et équilibrée. Ainsi, les revenus générés par les emplois durables, décents et bien répartis à l’échelle nationale, constituent le moyen le plus efficace de lutte contre la pauvreté. La nouvelle orientation politique identifie certains secteurs comme porteurs de création d’emploi. Il s’agit de la modernisation des secteurs traditionnels avec une mise à niveau de l’appareil productif et une meilleure organisation du marché du travail, aussi bien bien l’offre que la demande d’emploi.

Au regard des objectifs du Plan Sénégal Emergent (PSE), la promotion de l’entreprenariat représente un vecteur important de développement dans toutes les politiques économiques. Ainsi, l’Etat, les Associations, les ONG et tous les acteurs de la vie socio-économique reconnaissent l’importance de la création des entreprises, particulièrement dans les pays en développement touchés par un chômage structurel. Cependant, dans le contexte sénégalais, avec une population essentiellement jeune et en pleine croissance, l’entreprenariat offre de nouvelles perspectives ; mais l’entrepreneuriat n’est pas un acte « standard ». La complexité de son environnement, la disparité des secteurs d’activité, la multitude d’approches et de processus de création sont autant de raisons qui nécessitent d’avoir une information pertinente et de qualité sur l’activité entrepreneuriale

Par ailleurs, au Sénégal, les perturbations et mutations économiques, le chômage qui sévit (principalement chez les jeunes et les femmes) « imposent » de procéder de manière urgente à l’assainissement et au développement de l’environnement entrepreneurial et la création d’entreprise afin de profiter de ce puissant levier de croissance. Pour cela, la création d’entreprise et leur pérennisation pourrait garantir un saut qualitatif important en matière de développement pour notre pays. En effet, plusieurs actions visant à soutenir la dynamique entrepreneuriale au Sénégal ont été réalisées par les pouvoirs publics (création d’agence publique ayant en charge la création d’entreprise, conception de programmes et de politiques visant à encourager l’entrepreneuriat surtout des jeunes et des femmes, etc.). Ces politiques, projets, programmes et initiatives concernent aussi bien : o l’entreprenariat d’opportunité ; o l’entrepreneuriat de nécessité ; o l’entrepreneuriat informel.